

Nom et prénom

Classe / Cours

Nous voyons régulièrement deux réactions extrêmes émerger lorsque les auteurs de crimes se présentent à leur procès :

Il y a ceux qui se justifient en évoquant « l'obéissance aux ordres » d'un côté et ceux qui racontent avec une certaine fierté comment ils ont défendu leur pays et/ou leur idéologie, même en exécutant les atrocités les plus inavouables.

Cherche des exemples des deux cas.

Dans un cas, s'agit-il seulement de lâches ?
Dans l'autre cas, s'agit-il exclusivement de psychopathes sadiques ?

Explique ta réponse à l'aide d'exemples.

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

www.auschwitz.be